

Fonds gérés par le Pays de l'Isle en Périgord

En ce qui concerne les fonds LEADER et FEDER - objectif 5, la région Nouvelle-Aquitaine, qui gère les fonds européens, a attribué une enveloppe financière de 4,6 M€ au Pays de l'Isle en Périgord, pour financer des projets portés par les communes, le Grand Périgueux et les porteurs de projets privés (associations, entreprises, etc.).

Les projets doivent répondre à des objectifs précis

Objectif prioritaire 1 : rendre notre cadre de vie (encore plus) attractif et solidaire

- › Innover en encourageant de nouvelles pratiques pour les mobilités
- › Investir pour développer l'intermodalité autour des gares et des haltes ferroviaires
- › Innover en rééquilibrant une offre touristique qui consolide l'identité du territoire
- › Investir pour des équipements et des aménagements structurants et éco-responsables
- › Innover en soutenant et en développant des projets maintenant une vie locale dynamique et attractive, proches de l'environnement

Objectif prioritaire 2 : rendre notre économie (encore plus) innovante et solidaire

- › Innover en soutenant une production et une consommation locale
- › Investir pour conforter la dynamique des lieux hybrides
- › Investir pour soutenir des démarches en faveur du commerce, de l'artisanat et des services

Vous souhaitez déposer un dossier ?

- › Vérifiez la localisation de votre projet : consultez la [Carte du Pays de l'Isle en Périgord](#)
- › Vérifiez les objectifs prioritaires : consultez [les fiches thématiques](https://www.pays-isle-perigord.com/fonds-europeens/le-programme-2021-2027/) (<https://www.pays-isle-perigord.com/fonds-europeens/le-programme-2021-2027/>)

Contact



Sarah GIEDELMANN

Chargée de mission Fonds européens

✉ Courriel

☎ 0675475272

☎ 0553351353



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT